

0470001W  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY  
164 BOULEVARD DE LA LIBERTE  
47007 AGEN CEDEX  
Tel : 0553774650

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2023-2024

Par délibération du conseil d'administration  
du 22/06/2023

acte n° 62

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

OSE FABLAB : la cheffe d'établissement est autorisée à signer la convention avec OSE FABLAB qui interviendra dans le cadre du projet culturel GREEN CHRISTMAS inscrit au plan d'actions 2023-2024

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### **Entre le Lycée Bernard Palissy**

Représenté par Najat DELPEYRAT, Cheffe d'établissement  
ci-après dénommé « l'EPLE »

### **Et l'association Objectif Savoir-faire Ensemble**

Représentée par Ingrid WALBROU ci-après dénommé « le partenaire »

Il a été convenu ce qui suit :

### Article 1 : objet de la convention

Le partenaire est chargée d'assurer la co-animation Custom t-shirt pour 40 lycéens dans le cadre du projet culturel **GREEN CHRISTMAS** avec Mesdames Julie Schneider et Elisabeth Perraudin, Professeures-documentalistes.

### Article 2 : durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de (2) deux heures le vendredi 15 décembre 2023 de 12h à 14h.

### Article 3 : engagement de l'EPLE

L'EPLE s'engage à :

- Mettre à disposition du partenaire un espace et un horaire de travail adapté à la pratique des ateliers de conception et de réalisation.
- Planifier les séances d'interventions en concertation avec le partenaire, pour un total de (2) deux heures.
- Rémunérer le partenaire pour un forfait de 250,00 euros TTC (frais de déplacement inclus).

#### Article 4 : engagement du partenaire

Le partenaire s'engage à :

- Respecter la date et les horaires précisés tels que convenu.
- Apporter ses connaissances et compétences professionnelles au projet des enseignants.
- Travailler avec tous les élèves inscrits à l'atelier.

#### Article 5 : modalités de paiement

Le partenaire sera rémunéré sur présentation de la facture, de la fiche fournisseur complétée et d'un RIB à la fin de la prestation.

#### Article 6 : Modifications et résiliation de la convention

5.1 - En cas d'inexécution ou de violation, par l'une des parties de l'une des dispositions de la convention, celle-ci peut être résiliée unilatéralement et de plein droit par l'autre partie, 30 (trente) jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet et ceci, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La présente convention est, en outre, résiliée automatiquement et de plein droit dans l'hypothèse où, notamment par suite d'une modification législative ou réglementaire la concernant ou concernant ses activités, l'une ou l'autre des parties se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre la présente convention.

5.2 - La présente convention peut être modifiée à tout moment, à la demande de l'une des parties, toute révision devant donner lieu à un avenant signé par chacune des parties.

#### Article 7 : Litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différents sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforcent de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation dans le délai de deux mois.

En cas de désaccord persistant, le Tribunal administratif est seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

La présente convention est établie en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour chaque partie signataire.

Fait à Agen, le

**Pour l'EPLÉ,**  
La Cheffe d'établissement  
Najat DELPEYRAT

**le partenaire,**  
Ingrid WALBROU



*WALBROU*





Devis N° 11162023

Date de devis: 16/11/2023

Échéance: 25/11/2023

DESTINATAIRE:

**Lycée Bernard Palissy**

164 Bd de la Liberté

BP 30291

47007 AGEN CEDEX

| DÉSIGNATION   | QUANTITÉ | PRIX | TOTAL | TVA |
|---|----------|------|-------|-----|
| - deux heures d'atelier de customisation de t-shirt (fournis par les élèves): <b>mais seulement pour la partie de l'atelier en "stand passant" avec transfert d'un motif créé en amont par les élèves</b> | 1        | 70   | 70    | 0   |
| - traitement et impressions de 3 motifs proposés en amont (dessin sur fichier pdf ou image de bonne résolution, idéalement en AI vectorisé) en A7 30 exemplaires par dessin soit 90 unités                | 90       | 2    | 180   | 0   |

TOTAL 250

TVA 0

**Total TTC 250**

**Objectif Savoir-faire Ensemble**

80 route des Tulipes 47270 Saint Romain le Noble

SIRET: 907 450 845 00017

Tél: 06.12.51.49.89

BNP Paribas

SWIFT/BIC: BNPAFRPPXXX

Numéro de compte bancaire: FR76 3000 4022

4200 0101 1368 740

TVA non applicable en vertu de l'article 293 B du CGI

## FICHE D'ANIMATION

|  |  |
|--|--|
| <b>NOM DE LA STRUCTURE</b>   | OSE fablab   |
| <b>PERSONNE REFERENTE ET CONTACT</b>   | Ingrid WALBROU 0612514989<br>Valérie Hofmann (secrétaire adjointe d'ose)<br>0615887424   |
| <b>INTITULE DE L'ANIMATION</b>   | Custom t-shirt   |
| <b>OBJECTIFS DE L'ANIMATION</b>  | Valorisation d'article textile pour une second vie, en mobilisant et en impliquant les élèves à une mode plus responsable        |
| <b>DEROULE / CONTENU DE L'ANIMATION</b>  | Création de 3 logos, dessins, pouvant être ajouté sur un t-shirt que les élèves amènent  |
| <b>BESOINS EN MATERIEL NECESSAIRES A L'ANIMATION</b>                                     | 2 tables   |
| <b>MOYENS HUMAINS</b><br>(nombre animateur(s) / nombre d'élèves par heure)               | Nous seront deux lors des ateliers, idéalament 20 élèves par atelier pour optimiser la présentation et l'apprentissage à l'outil |
| <b>BESOINS HUMAINS</b><br>(si besoin d'aide pour installer, pour co-animer, pour ranger) | Pas de besoin spécifique, mais une personne représentant l'établissement peut se joindre à nous                                  |